

Entrevue avec Françoise Saudan : "Repenser la place des personnes âgées"

Autor(en): **Joz-Roland, Emmanuelle / Saudan, Françoise**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[91] (2003)**

Heft 1476

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282616>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Entrevue avec Françoise Saudan

« Repenser la place des personnes âgées »

Présidente de l'association Alter ego qui travaille autour de la maltraitance envers les personnes âgées, Françoise Saudan estime que la rémunération des soignant-e-s est nécessaire.

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUELLE JOZ-ROLAND

Pensez-vous que les femmes qui s'occupent de leurs parents (beaux-parents) âgés devraient être rémunérées ? Si oui pourquoi ? Si non quelle reconnaissance méritent-t-elles ?

Françoise Saudan: S'occuper des siens, que ce soit des enfants ou des personnes âgées, est une des tâches les plus nobles qui soit. Et cela nécessite, pour que la tâche soit accomplie correctement, beaucoup d'amour et de don de soi. Mais, bien entendu, cela n'empêche pas qu'une rémunération soit nécessaire.

Elle est évidente dans le cas des professionnel-le-s, comme les infirmières, elle est aussi prise quelque peu en compte pour les personnes privées par la 10^e révision de l'AVS. En effet, cette dernière prévoit une bonification pour les tâches éducatives qui comprennent le soin aux personnes âgées. Ainsi, celles et ceux qui se seront occupé-e-s d'un-e parent-e âgé-e verront leur allocation vieillesse légèrement augmentée.

Mais le problème reste important et va aller s'intensifiant avec l'augmentation de l'espérance de vie. D'abord, il va falloir repenser la place des personnes âgées au sein de notre société. Les femmes, traditionnellement prenaient les aîné-e-s à leur charge. Maintenant, elles travaillent et ne peuvent plus s'en occuper comme avant. Les hommes n'ont pas pris le relais, il faudra encore quelques années avant que les mentalités changent, alors c'est l'Etat qui pallie les manques.

Plusieurs solutions sont à priori envisageables. D'aucune, comme la présidente du Syndicat des personnes actives au foyer (SPAF), Jacqueline Berenstein-Wavre, ont même pensé à un salaire pour les femmes au foyer. En fait, c'est un problème de société crucial puisqu'il implique une part croissante de la population et nécessite des solutions nouvelles adaptées à notre société en mutation.